



ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LE BEAUCET

SOMMAIRE DU DOSSIER APPROUVE

0. Pièces de procédure

1. Le Rapport de Présentation

2. Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

3. Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

4. Le règlement

4a. Le règlement écrit

4b. Le règlement graphique - Partie Nord 1/3000e

4c. Le règlement graphique - Partie Sud 1/4000e

4d. Le règlement graphique - Partie Centre 1/1000e

4e. Le règlement graphique - Report des zones de risque 1/6000e

5. Les Annexes

5a. Les Servitudes d'Utilité Publique

5b. Le Droit de Préemption Urbain

5c. Les Schémas des réseaux d'eau et d'assainissement et des systèmes d'élimination des déchets

5d. Bois relevant du régime forestier

